

# Une économie de 210 millions d'euros...

La Chambre de Commerce (CDC) de Luxembourg a fait connaître, hier matin, lors d'une conférence de presse en son siège au Kirchberg, son avis sur le projet de budget 2007 de l'Etat.

Après une introduction du président Michel Wurth, c'est ensuite Carlo Thelen, chef du département économique, qui a présenté l'avis de façon détaillée.

Sous le titre très explicite «A quand l'assainissement véritable des finances publiques?», la CDC se dit heureuse d'une part du changement intervenu dans le projet de budget 2007 qui élimine la cause de la détérioration sensible des finances publiques des dernières années et d'autre part, du fait que l'on commence à ressentir les premiers effets des mesures prises par la tripartite.

Mais la CDC fait néanmoins remarquer que ce projet:

- se développera dans un environnement économique probablement moins favorable que celui des années 2005 et 2006

- ne reflète pas suffisamment les mesures tripartites d'économies budgétaires, qu'elle qualifie de trop timides

- n'apporte pas de réponses durables aux problèmes structurels qui se poseront au pays à moyen et à long terme

- ne comporte pas de marge de manœuvre pour reconstituer les réserves des fonds d'investissements

- ne prévoit pas de mesures fiscales en vue de rétablir la compétitivité des entreprises et notamment du secteur financier

- prévoit une diminution des dépenses d'investissements publics, alors que les dépenses de fonctionnement et de

sécurité sociale continuent à progresser sensiblement dans le total des dépenses de l'Administration centrale.

Considérant qu'il y a des dépenses qui sont partiellement ou totalement en contradiction avec la stratégie de Lisbonne, des dépenses dont l'utilité ou l'opportunité sont discutables dans un contexte budgétaire plus difficile, des dépenses économiques non prioritaires et d'autres caractérisées par des hausses importantes au cours d'exercices précédents, la CDC propose de revoir les dépenses à la baisse, et présente une liste non exhaustive d'amendements budgétaires qui permettraient de réaliser une économie de l'ordre d'environ 210 millions d'euros.

Elle propose également, entre autres:

- d'accroître la compétitivité fiscale de l'économie et particu-

lièrement de la place financière

- de diversifier davantage l'économie et d'exploiter de nouvelles niches

- de promouvoir le Luxembourg à l'étranger de manière professionnelle et coordonnée, tâche dans laquelle elle est prête à s'associer

- d'investir de manière efficace dans la recherche publique par le biais d'un nouveau fonds spécial «Recherche et Innovation»

- de concrétiser la réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale en prenant des mesures pour garantir la soutenabilité à long terme

- de garantir la neutralité financière de l'introduction du statut unique des salariés

- de réduire les aides à la personne en matière de logement et de mettre l'accent sur une politique volontariste de soutien de l'offre.